

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 871 rectificatif à la décision n° 808 du 18 juin 1953 accordant un conge administratif de six mois à M. Malenfant, secrétaire adminictratif de six mois à M. Malenfant, secrétaire administratif de 1re classe de l'Inscription maritime

n° 871

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 juillet 1953

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Grandr-ville (Manche), est accordé à M. Malenfant (Paul), secrétaire administratif de 1er classe de l'Inscription maritime. Lire : Un congé administratif de sept mois, pour en jouir à Grand-viile (Manche), est accordé à M. Malenfant (Paul), secrétaire administratif de 1er classe de l'Inscription maritime. (Le reste sans changement.)